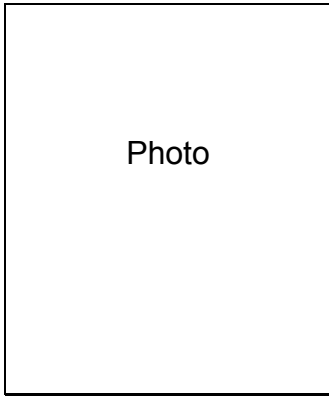


BULLETIN D'ADHESION



Je soussigné(e),
Nom et prénom
Adresse.....
Code postalVille
Date de naissance/.../..... Lieu de naissance
Instruction et diplômes
Profession
Téléphone fixemobile.....
Courriel Site WEB

Pour les breveté(e)s, titres et n° des licences possédées :

BIA	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Année	
BB	n°.....	date d'obtention	Validité
PPL	n°.....	date d'obtention	Validité
CPL	n°.....	date d'obtention	Validité
VV	n°.....	date d'obtention	Validité
ULM	n°.....	date d'obtention	

Déclare solliciter mon adhésion à l'Aéro-Club d'Abbeville - Buigny - Baie de Somme.

Le
(signature)

Loi du 31 mai 1924

« Conformément aux dispositions des articles 42 et 48 de la loi, le transporteur déclare s'exonérer de la responsabilité qui pourrait lui incomber à raison des risques de l'air et des fautes commises par toute personne employée à bord dans la conduite de l'aéronef »

En outre je m'engage à prendre en charge tous les frais nécessités par la remise en état d'un aéronef qui aurait subi des dégâts à la suite d'un accident dû à une négligence ou à une faute flagrante que j'aurais commise lors de sa conduite.

Je déclare exonérer l'Aéro-Club d'Abbeville – Buigny – Baie de Somme de toute responsabilité découlant de la loi précitée.

Porter la mention « lu et approuvé » Ale
(signature)

Autorisation du père, de la mère ou du tuteur (pour les mineurs)

Je soussigné(e), (nom, prénom, adresse du père, de la mère ou du tuteur)

.....
père, mère ou tuteur susnommé(e), déclare souscrire à la demande par lui (elle) présentée plus haut et autoriser en conséquence, Monsieur le Président de l'Aéro-Club d'Abbeville – Buigny – Baie de Somme et ses collaborateurs qualifiés, à lui donner l'instruction prévue aux règlements de Service de la Formation Aéronautique.

Ale
(signature)

Ce bulletin doit rester en possession de l'Aéro-Club d'Abbeville – Buigny – Baie de Somme.

L'adhésion entraîne l'acceptation des statuts et du Règlement Intérieur de l'Aéro-Club ainsi que ceux de la Fédération Française Aéronautique, de la Fédération Française de Vol à Voile ou de la Fédération Française d'ULM.

Elle ne sera définitive qu'après examen de la candidature par le Conseil d'Administration de l'Aéro-Club qui se réunit tous les trimestres.